

## ORIENTATIONS PASTORALES DU DIOCÈSE DE BLOIS POUR L'ACCÈS DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS AUX SACREMENTS DE L'INITIATION

Les présentes Orientations pastorales du diocèse de Blois s'adressent aux pasteurs, aux catéchistes et aux personnes qui participent à la préparation aux sacrements. Elles se réfèrent au *Texte national pour l'orientation de la Catéchèse en France*<sup>1</sup> ainsi qu'aux *Points de repère en pastorale sacramentelle*<sup>2</sup>. Elles sont promulguées *ad experimentum* pour trois ans.

**1/ Leur objectif :** Elles veulent apporter une aide au discernement pastoral pour « le but définitif de la catéchèse : mettre quelqu'un non seulement en contact, mais en communion, en intimité avec Jésus-Christ », car « c'est Jésus-Christ qui l'initie »<sup>3</sup>.

Elles entendent favoriser l'accompagnement et l'implication des parents dans le baptême, l'éveil de la foi et la préparation des autres sacrements de l'initiation chrétienne que recevront leurs enfants, « jusqu'à ce que le Christ soit formé en [eux] » (*Gal 4, 19*).

Quatre étapes sont suggérées pour chacun des sacrements :

- **Accueillir** les familles.
- Les **préparer au sacrement** avant de préparer la *célébration du* sacrement.
- **Célébrer** le sacrement.
- **Accompagner** la vie chrétienne après chaque sacrement.

**2/ Leur statut :** Ces Orientations sont plus exhortatives que prescriptives. Elles contiennent cependant des éléments qui prennent dès maintenant valeur normative, par exemple :

- Le délai de trois mois demandé entre l'inscription d'un enfant de moins de 7 ans au baptême et la célébration du sacrement.
- Le changement d'appellation de l'éveil à la foi en « éveil de la foi ».
- La possibilité de conserver l'ordre des sacrements de l'initiation dans le parcours sacramentel des enfants et des jeunes.
- La préconisation de proposer la confirmation dès la fin du primaire ou en classe de sixième.

Le service diocésain de la catéchèse et du catéchuménat est à la disposition de tous pour répondre aux questions et prendre note des difficultés en vue de la prochaine version de ce document.

Blois, Pentecôte 2019



† Jean-Pierre Batut, évêque de Blois

Marc Charrondière, chancelier

<sup>1</sup> Conférence des Évêques de France, *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France et principes d'organisation (TNOC)*, Bayard-Fleurus-Mame-Cerf, 2006 (préface du Cardinal Jean-Pierre Ricard).

<sup>2</sup> *Pastorale sacramentelle. Points de repère, commentaires et guide de travail* : volume 1, « Les sacrements de l'initiation chrétienne et le mariage » (sous la direction de Robert Coffy, Claude Dagens, Jean-Pierre Belliard), Cerf Collection « Liturgie » n° 7, 1996.

<sup>3</sup> *TNOC*, p. 23.

## INTRODUCTION

### « DE TOUTES LES NATIONS FAITES DES DISCIPLES, BAPTISEZ-LES »

« Allez donc ! De toutes les nations faites des disciples, les baptisant au Nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder tous les commandements que je vous ai donnés. Et moi, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde. » (Mt 28, 19-20)

Les dernières paroles de Jésus ressuscité, telles que nous les rapporte le premier évangile, énoncent solennellement l'envoi de l'Église vers « toutes les nations », c'est-à-dire vers l'humanité entière, pour en faire des « disciples » du Christ.

De ce commandement découlent deux activités apostoliques poursuivies par l'Église jusqu'à la venue du Seigneur : la sacramentalisation (fondée sur les sacrements de l'initiation chrétienne : baptême, confirmation, eucharistie) et la catéchèse.

Depuis les origines par conséquent, la préparation au baptême est liée à l'annonce de la foi et ne peut se faire sans elle. C'est pourquoi, plutôt que de se désoler de l'écart entre la demande des parents et l'offre de l'Église, les évêques de France ont invité à promouvoir résolument une pastorale de l'appel et de la proposition de la foi<sup>4</sup>. Cette tâche ne se limite pas aux ministres ordonnés, mais revient à tous les membres de la communauté paroissiale, spécialement aux personnes engagées dans les *équipes de préparation au baptême*, dans l'*éveil de la foi*<sup>5</sup> et dans la *catéchèse*.

## 1. L'ACCUEIL DES FAMILLES EN VUE DU BAPTÊME

Comme pour toute activité de l'Église, la fécondité de la préparation au baptême et des autres sacrements de l'initiation chrétienne réside d'abord dans la qualité de l'accueil des familles concernées. La responsabilité de cet accueil incombe à la paroisse tout entière, elle qui est par nature et par vocation « maison de famille fraternelle et accueillante »<sup>6</sup>, « famille de Dieu, fraternité qui n'a qu'une âme »<sup>7</sup>. En elle, à la manière des « disciples d'Emmaüs », les familles doivent pouvoir cheminer et découvrir le Christ ressuscité dans les Écritures et la fraction du pain.

### 1.1 Le premier contact

#### 1.1.1. Modalités

Il s'agit de tout autre chose que d'un accueil administratif : on prendra donc le temps d'une vraie rencontre. L'Église exprimera aux parents sa joie de les accueillir et d'accueillir leur enfant, et cela quels que soient les motifs de la demande de baptême : cet enfant et sa famille ont du prix aux yeux de Dieu (cf. *Is* 43, 4).

Le dialogue pastoral sera mené par une personne spécialement formée (prêtre, diacre ou laïc).

Pour qu'un chemin véritable puisse se faire, on fera en sorte que les parents aient l'occasion de retrouver les mêmes personnes tout au long de leur parcours.

<sup>4</sup> Cf. *Proposer la foi dans la société actuelle*, Cerf 1996.

<sup>5</sup> L'expression « éveil de la foi » est théologiquement plus exacte que l'expression habituelle « éveil à la foi ». Dans le cas d'un enfant baptisé, il ne s'agit plus en effet de le préparer à accueillir la foi, mais de faire grandir en lui le don de la foi déjà reçu dans le sacrement.

<sup>6</sup> S. Jean-Paul II, Exhortation apostolique *Christifideles laici*, 1988, n° 26.

<sup>7</sup> Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen Gentium*, n° 28.

Chaque fois que cela sera possible, on proposera une visite au domicile des parents, ce qui favorise une meilleure connaissance de la vie de la famille et un échange plus fructueux.

### 1.1.2. Conditions à remplir pour le baptême

▪ La Parole de Dieu nous dit que le baptême est nécessaire au salut (cf. *Mc* 16, 16 ; *Jn* 3, 3.5) : pour cette raison, ceux qui détiennent l'autorité parentale « sont tenus par l'obligation de faire baptiser leurs enfants dans les premières semaines »<sup>8</sup>.

Ce devoir grave explique que les conditions du baptême d'un petit enfant soient peu contraignantes : il suffit qu'un de ses deux parents en fasse la demande et que l'autre parent ne s'y oppose pas<sup>9</sup>. Dans le cas où les parents sont séparés, il faudra cependant en obtenir l'assurance écrite (à archiver avec l'inscription et l'engagement à faire catéchiser l'enfant).

Si l'un des parents s'oppose formellement au baptême de l'enfant, pour le bien de l'enfant et le respect de la législation française en vigueur, on différera le baptême jusqu'à ce que l'enfant ait le droit de choisir par lui-même. On aura soin d'expliquer aux parents que ce n'est pas l'Église qui fait obstacle, mais que c'est la loi civile qui impose cette prudence. Parallèlement, on insistera sur la nécessité de la catéchèse pour que l'enfant puisse se déterminer le moment venu en connaissance de cause.

Le cas échéant, on recourra au vicaire général ou à l'évêque pour aider au discernement.

▪ Le critère ultime pour accepter une demande est « *l'espoir fondé que l'enfant sera éduqué dans la foi catholique* »<sup>10</sup>. Lorsque le dialogue avec les parents fait apparaître une raison importante de redouter que l'enfant ne soit pas éduqué dans la foi, on cherchera à s'assurer que des suppléances existent dans la famille ou dans la communauté chrétienne.

Si cette recherche n'aboutit pas, on suggèrera aux parents de différer le baptême. On proposera alors à la famille de rejoindre le moment venu les groupes d'éveil de la foi des jeunes enfants, puis de faire catéchiser l'enfant, jusqu'à ce qu'il soit en mesure d'exprimer sa demande personnelle du baptême.

La décision finale sur ces points délicats et sa communication aux parents relèvent de la responsabilité du curé.

▪ L'expérience ayant montré que les célébrations de substitution (présentation de l'enfant, célébration d'un accueil) sont souvent source d'ambiguïtés, on s'abstiendra en règle générale de les proposer, et on fera porter tous les efforts sur la proposition d'un cheminement permettant de discerner si c'est vraiment le baptême que les parents désirent pour leur enfant.

Dans le cadre de ce discernement, il pourra être utile d'expliquer la différence entre le sacrement de baptême et le « baptême républicain » (ou « parrainage républicain »).

De même, on abordera la question de la liberté de l'enfant, en mettant en avant le fait que la transmission de la foi est du même ordre que la transmission de la vie : antérieure à l'acte libre, elle lui permettra de se déployer. La liberté ne s'exerce jamais à partir de rien !

### 1.1.3. Parrains et marraines

▪ Au cours de l'entretien, on évoquera la *mission* du parrain et de la marraine auprès de leur filleul(e) : signifier l'accueil de l'Église et assister les parents dans leur tâche d'éducateurs de

<sup>8</sup> *CIC*, can. 867.

<sup>9</sup> *Code de droit canonique (CIC)*, n° 868, § 1.

<sup>10</sup> *CIC*, can. 868, § 2.

la foi. Le *Catéchisme de l'Église catholique* insiste sur ce qui est attendu d'eux<sup>11</sup> : on fera le maximum pour s'en rapprocher, en prenant en compte les situations concrètes.

Il sera bon d'attirer l'attention sur le fait que le baptême est l'entrée dans la grande famille de l'Église, et que cela peut être manifesté par un choix de parrain et de marraine en dehors de la famille proche.

- Devant la variété des demandes concernant le choix et le nombre des parrain et marraine, on s'en tiendra au droit de l'Église : « un seul parrain ou une seule marraine, ou bien aussi un parrain et une marraine seront admis<sup>12</sup>. »
- On essaiera de faire en sorte que l'un des deux au moins corresponde aux critères prévus par l'Église : être catholique, âgé de plus de 16 ans, et avoir reçu les sacrements de l'initiation chrétienne (baptême, confirmation et eucharistie). Si l'un des deux ou aucun des deux ne remplit tous ces critères, ou est membre d'une communauté chrétienne non catholique, il doit normalement être inscrit comme témoin. Tout en faisant les adaptations nécessaires, les pasteurs ne perdront pas de vue ces exigences et en expliqueront le sens.

De plus en plus, des parents ont du mal à trouver dans leur entourage des personnes remplissant ces conditions : on pourra alors leur proposer comme parrain ou marraine un membre de la communauté chrétienne qui pourrait assurer cette mission, à choisir de préférence dans le vivier des personnes engagées dans la transmission de la foi.

- « Si les parrain et marraine ne peuvent être présents lors de la célébration, ils fourniront une procuration à leur représentant. Il faut éviter une désignation à la sauvette, faite par le ministre, au moment du baptême »<sup>13</sup>.
- Il n'est pas possible d'accéder à une demande ultérieure de changement de parrain ou de marraine de baptême faite par les parents ou par le baptisé. « Toutefois, au moment de la Confirmation, même s'il convient de choisir le parrain ou la marraine de baptême, il n'est pas exclu que l'on puisse faire appel à un autre parrainage »<sup>14</sup>.

## 1.2 L'accueil des familles présentant des enfants de moins de 7 ans

### 1.2.1. Règles générales et aspects spécifiques

- L'Église préconise que les enfants soient baptisés dans les premières semaines de la vie<sup>15</sup>. De plus en plus de familles attendent aujourd'hui bien au-delà de ce délai, et il n'est pas rare que l'enfant présenté au baptême soit déjà grand. Ces demandes tardives peuvent être dues à des situations particulières : elles doivent être prises en compte avec bienveillance et discernement.
- Le Rituel du baptême des petits enfants précise que « l'expression "*petits enfants*" désigne ceux qui, n'étant pas encore arrivés à l'âge de raison, ne peuvent professer une foi personnelle »<sup>16</sup> : les enfants de moins de 7 ans sont donc baptisés comme les nouveau-nés, dans la foi de l'Église que proclament leurs parents, parrain et marraine. Toutefois, les capacités qu'ils ont acquises (marche, langage et un début de capacité de raisonnement) appellent une attention et des méthodes spécifiques pour favoriser leur compréhension et leur participation. Dans bien des cas, il sera indiqué de montrer à l'avance à l'enfant le lieu du baptême, la cuve baptismale, le cierge allumé, de lui faire sentir l'odeur du Saint Chrême, etc. Cela devra se faire avec les parents, qui sont mieux à même de connaître et de prévoir les réactions de leur enfant.

<sup>11</sup> Cf. *Catéchisme de l'Église catholique (CEC)*, n° 1255 : « Leur tâche est une véritable fonction ecclésiale. »

<sup>12</sup> *CIC*, can. 873.

<sup>13</sup> *Directoire canonique et pastoral pour les actes administratifs des sacrements (DCPAAS)*, Paroi-Services 1994, p. 32.

<sup>14</sup> *DCPAAS*, p. 32 (cf. *CIC*, can. 893).

<sup>15</sup> *CIC*, can. 867.

<sup>16</sup> *Rituel du baptême des petits enfants*, n° 36.

## 2. LA PRÉPARATION DES FAMILLES

### 2.1 La préparation des parents

#### 2.1.1. Chemin d'évangélisation

▪ L'enjeu de l'accueil de la demande de baptême est de proposer aux parents (et aux parrain et marraine) un véritable chemin d'évangélisation sous la forme d'un processus par étapes. Dans ce but, le diocèse de Blois préconise un délai minimum de **trois mois** entre l'inscription et la célébration du baptême.

Pour préparer les parents il ne sera pas inutile de s'inspirer des parcours proposés pour les catéchumènes adultes, tout en restant dans la perspective du *Texte national*.

▪ Les éléments fondamentaux de ce parcours seront les suivants :

- Une rencontre du Christ dans les Écritures.
- Une découverte ou un approfondissement du Symbole de la foi, de la place du baptême dans l'organisme sacramentel, de la liturgie de l'Église.
- Une présentation de l'Église et de la place qu'y tiennent ses différents membres (en particulier clercs et laïcs, hommes et femmes).
- Une initiation à la prière, à travers des propositions de prière concrètes et des suggestions pour la prière en famille.
- Un appel à vivre selon les commandements, à la lumière de la foi et de l'espérance chrétienne dans la vie éternelle.

#### 2.1.2. Formation à l'éducation de la foi

▪ Le but de la préparation est double :

1/ Permettre aux familles de redécouvrir la grâce de la vie chrétienne et le sens de l'Église.  
2/ Leur donner les moyens d'exercer leur responsabilité dans l'éducation de la foi des plus jeunes.

▪ On mettra en œuvre une pédagogie interactive qui, à partir de la vie et de l'expérience de ceux à qui on s'adresse, favorisera des temps d'échange, de partage de la Parole de Dieu, d'enseignement et de prière.

▪ Toutes les familles ne réussiront pas à entrer au même degré dans la démarche : il importera de s'adapter à la diversité des situations (humaines, sociales, culturelles, spirituelles) avec une attention aux plus pauvres, pour leur proposer éventuellement un accompagnement plus adapté.

▪ La présence du ministre du baptême, sans être requise tout au long du parcours, est néanmoins indispensable.

### 2.2 La préparation des enfants de moins de 7 ans et de leurs parents

#### 2.2.1. La participation des uns et des autres

▪ La préparation fera appel à une large participation des parents et des enfants.

Le groupe d'éveil de la foi, là où il existe, est le lieu tout indiqué pour ce cheminement.

▪ Dans la mesure où sa maturité le permettra, l'enfant sera pleinement associé à la préparation et à la célébration. On sera attentif à une pédagogie concrète, qui le familiarise avec le déroulement de la célébration et lui permette une participation active.

On écouter ses questions et réactions avec attention et discernement : un « non » n'a pas le même sens quand il est prononcé par un enfant de 2 ou de 6 ans, quand il vient d'une peur irréfléchie et quand il a été précédé d'une réflexion.

### 2.2.2. Le baptême différé

- Si aucune proposition de cheminement n'apparaît envisageable avec la famille, le curé jugera s'il convient de baptiser l'enfant ou de différer le baptême jusqu'à l'âge scolaire.
- Même dans ce cas, on essaiera de rechercher des moyens de poursuivre l'accompagnement de la famille avec des propositions concrètes (parcours « Alpha » par exemple).

## 3. LA CÉLÉBRATION DU BAPTÊME

La célébration du baptême est un événement liturgique qui actualise les trois dimensions essentielles du mystère pascal : l'incorporation au Corps du Christ, la mort du « vieil homme » et la grâce de la rémission des péchés, le mystère d'une nouvelle naissance à Dieu (cf. *Jn* 3, 3).

### 3.1 La préparation liturgique

La préparation liturgique sera faite avec soin, en y associant étroitement les familles (= les parents et si possible les parrains et marraines), et en guidant leurs choix avec tact et pédagogie.

Cela se fera :

- En prenant le temps de lire et de commenter avec eux les **textes bibliques** proposés par le rituel.
- En commentant les **signes sacramentels** et en insistant sur leur vérité (par exemple : que l'enfant apparaisse dans son vêtement blanc une fois baptisé et non dès le début de la célébration).
- En proposant des **chants** faciles à reprendre mais expressifs des différents moments de la célébration. On veillera à inclure dans la litanie des saints les noms des parents, des parrain et marraine, et éventuellement des frères et sœurs du baptisé.
- En tirant parti des différents **lieux** de l'église (porte d'entrée, lieu de la parole, fonts baptismaux, autel pour le Notre Père, chapelle de la Vierge pour la consécration à Marie), et en faisant comprendre comment ils préfigurent tout l'itinéraire chrétien du baptisé.

### 3.2 La célébration proprement dite

#### 3.2.1. La célébration, rencontre avec le Christ

À travers l'écoute de la Parole de Dieu et les signes sacramentels, la célébration est une rencontre avec le Christ. On veillera à :

- Proclamer dignement la Parole de Dieu, en choisissant bien les lecteurs et en les initiant à la lecture publique.
- Soigner la beauté des lieux (baptistère, espace liturgique, vêtements, livres liturgiques et objets servant à la célébration).
- Adopter des attitudes qui aident à l'attention et au recueillement : parole, gestes, déplacements prévus par le rituel.
- Proposer chaque fois que possible la pratique du baptême par la triple immersion dans l'eau baptismale<sup>17</sup>.

---

<sup>17</sup> Cf. *CEC*, n° 1239.

### 3.2.2. La célébration, rencontre avec l'Église

▪ Le **dimanche**, jour où l'Église se rassemble pour célébrer la résurrection du Seigneur, est le jour par excellence de la célébration du baptême. Il permet de manifester le lien entre le baptême et l'eucharistie.

Diverses propositions pourront être faites :

- Des baptêmes pendant la messe, en veillant à ce que les familles soient préparées et accompagnées, et à ce que la communauté soit accueillante – et « à condition que cela ne soit pas trop fréquent »<sup>18</sup>.
- Des baptêmes avant ou après la messe, en rendant visible le lien entre les familles et la communauté. Dans ce cas particulièrement, il est nécessaire que les baptêmes soient annoncés à l'assemblée dominicale et qu'elle prie pour les baptisés et leurs familles.
- Des baptêmes dans une église proche du lieu de résidence des familles. Cette pratique a l'inconvénient de moins exprimer le lien avec l'eucharistie dominicale, mais elle permet de manifester que les églises de village demeurent des lieux de prière et d'accompagnement des grands événements de la vie chrétienne.

▪ Les **baptêmes communautaires** ou « **solennels** » sont ceux dont la célébration rassemble plusieurs familles. Cette manière de faire leur permet de se connaître, de réfléchir et de prier ensemble, et de prendre conscience de ce qu'est l'Église en évitant de réduire le baptême à un événement privé.

Pour qu'un baptême communautaire ou solennel porte son fruit, il faudra être attentif aux éventuelles disparités sociales et culturelles, ainsi qu'aux disparités dans la foi : le but recherché doit être que les familles les plus motivées tirent les autres vers le haut, et non l'inverse.

Pour la même raison, sauf raison particulière, on veillera à ce que le nombre de familles pour un baptême communautaire ne soit pas trop élevé.

Quand cela est possible, la présence de l'organiste rehausse le caractère solennel du baptême.

La présence à la célébration de l'équipe de préparation et d'autres représentants de la communauté chrétienne contribuera à mettre en valeur la dimension ecclésiale et favorisera une meilleure participation.

### 3.3 Les baptêmes d'enfants de 2 à 7 ans

Le rituel utilisé est celui du baptême des petits enfants, mais on tiendra compte de la capacité de l'enfant de prendre part à la célébration.

La seule forme possible du baptême entre 2 et 7 ans est le baptême par ablution.

## 4. LA PÉRIODE QUI SUIVIT LE BAPTÊME ET LA POURSUITE DE L'INITIATION CHRÉTIENNE

### 4.1 La poursuite de l'accompagnement des familles

Malgré les difficultés, les pasteurs et la communauté chrétienne doivent rechercher sans se lasser des propositions à faire aux familles pour les accompagner après le baptême, tout particulièrement dans la période qui se situe entre le baptême et la catéchèse.

---

<sup>18</sup> *Rituel du baptême des petits enfants*, n° 44.

On pourra par exemple proposer :

- Une catéchèse post-sacramentelle, puisée à la source de l'Écriture ;
- Un parcours d'approfondissement de la foi ;
- La participation à un groupe biblique ou à un mouvement ;
- Une invitation à rencontrer les autres familles de baptisés de l'année, par exemple à l'occasion d'un pèlerinage local ;
- Une invitation à s'impliquer dans les activités de la communauté chrétienne, en fonction de leurs talents et compétences ;
- Une découverte des propositions d'éveil religieux pour les enfants ;
- Etc.

Il faut être bien conscient que la réponse à ces propositions dépendra étroitement de la qualité des liens qui auront été tissés pendant la préparation et la célébration.

## 4.2 Baptême et vie chrétienne

- Le baptême inaugure l'initiation chrétienne : on présentera aux parents la signification de cette initiation. C'est dans ce cadre qu'on les aidera à prendre en charge l'éveil de la foi de leurs enfants, à travers une pastorale de la famille et de la petite enfance.
- « De par sa nature même le baptême des enfants exige un *catéchuménat postbaptismal*. Il ne s'agit pas seulement du besoin d'une instruction postérieure au baptême, mais de l'épanouissement nécessaire de la grâce baptismale dans la croissance de la personne. C'est le lieu propre du *catéchisme*<sup>19</sup>. »
- Dans cet esprit, on insistera sur la responsabilité des parents dans la catéchèse de leurs enfants, sur le chemin des sacrements de réconciliation, de l'eucharistie et de la confirmation. On n'hésitera pas non plus à appeler les parents, parrains et marraines, à recevoir ces sacrements et le sacrement du mariage s'ils ne les ont pas encore reçus.
- En prenant en compte la mobilité des familles, de plus en plus fréquente, on aura le souci des liens entre la paroisse où est préparé le baptême, celle où il est célébré, et celle où vivront le nouveau baptisé et sa famille.

## 4.3 L'ordre des sacrements de l'initiation et les choix pastoraux pour notre diocèse

### 4.3.1. Le parallèle traditionnel entre les sacrements et les étapes de la vie naturelle

- « Les sacrements de la Loi Nouvelle sont institués par le Christ et ils sont au nombre de sept, à savoir le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Onction des malades, l'Ordre et le Mariage. Les sept sacrements touchent toutes les étapes et tous les moments importants de la vie du chrétien : ils donnent naissance et croissance, guérison et mission à la vie de foi des chrétiens. En cela il existe une certaine ressemblance entre les étapes de la vie naturelle et les étapes de la vie spirituelle<sup>20</sup>. »

En vertu de cette analogie, les trois sacrements de l'initiation chrétienne qui posent les fondements de la vie chrétienne sont, dans l'ordre, le *Baptême*, la *Confirmation* et l'*Eucharistie*, parce qu'ils lui donnent *origine, croissance et soutien*. « Nés à une vie nouvelle par le Baptême, les fidèles sont en effet fortifiés par le sacrement de Confirmation et reçoivent dans l'Eucharistie le pain de la vie éternelle. Ainsi, par ces sacrements de l'initiation chrétienne, ils reçoivent toujours davantage les richesses de la vie divine et s'avancent vers la perfection de la charité<sup>21</sup>. »

<sup>19</sup> CEC, n° 1231.

<sup>20</sup> CEC, n° 1210 (cf. S. Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, IIIe partie, q. 65, art. 1).

<sup>21</sup> S. Paul VI, Constitution apostolique *Divinæ consortium naturæ*.

▪ Cette analogie entre la réception des sacrements de l'initiation et les étapes de la croissance humaine est caractéristique de l'Église latine. La pastorale sacramentelle qui en découle cherche à déployer dans le temps, de la naissance à l'âge adulte, les différents moments de l'initiation chrétienne, quitte à y ajouter des célébrations non sacramentelles comme la « profession de foi ». Cette option pastorale n'est cependant pas la seule possible : dans un contexte de sécularisation, il y a lieu de se demander si elle ne doit pas être adaptée et enrichie par l'expérience différente, et tout aussi ancienne que la nôtre, dont témoignent d'autres Églises chrétiennes.

#### 4.3.2. Les choix pastoraux du diocèse de Blois

▪ « Dans les rites orientaux l'initiation chrétienne des enfants commence au Baptême suivi immédiatement par la Confirmation et l'Eucharistie, tandis que dans le rite romain elle se poursuit durant des années de catéchèse, pour s'achever plus tard avec la Confirmation et l'Eucharistie, sommet de leur initiation chrétienne<sup>22</sup>. »

Dans la pratique pastorale de l'Église latine, l'incitation à faire communier les enfants dès qu'ils ont l'âge du discernement d'une part, la tendance à faire de la confirmation le sacrement de l'engagement chrétien d'autre part, ont abouti à allonger démesurément l'écart temporel entre la confirmation et la première communion et à inverser l'ordre des sacrements de l'initiation : actuellement, la première communion est célébrée en premier, généralement vers l'âge de 8-10 ans, et la confirmation beaucoup plus tard, entre 13 et 17 ans. Cette pratique entretient l'impression fautive que la confirmation est le sommet des trois sacrements de l'initiation chrétienne.

Pour porter un jugement équilibré sur cette manière de faire, on retiendra les points suivants :

- Il n'y a aucune raison d'exclure a priori la confirmation d'enfants qui n'ont pas fait leur première communion. Lorsque des raisons pastorales sérieuses le justifient et que « l'âge de la discrétion »<sup>23</sup> paraît atteint, cette pratique doit demeurer possible en tout état de cause.
- Dans la situation de désaffection à l'égard de la pratique religieuse qui touche particulièrement les adolescents aujourd'hui, il conviendra de favoriser la réception du sacrement de confirmation dès la fin du Primaire ou en classe de Sixième. Ce sera un acte de foi dans la puissance de la grâce sacramentelle pour garder les confirmés dans la fidélité au Christ, et dans la capacité des enfants à recevoir cette grâce : « L'âge du corps ne constitue pas un préjudice pour l'âme. Ainsi, même dans l'enfance, l'homme peut recevoir la perfection de l'âge spirituel dont parle la Sagesse (4, 8) : "*La vieillesse honorable n'est pas celle que donnent de longs jours, elle ne se mesure pas au nombre des années*"<sup>24</sup>. »
- Dans tous les cas, ce qui entraînera la décision sera la maturité spirituelle de l'enfant, et non le fait de lier mécaniquement la réception d'un sacrement à un niveau scolaire prédéterminé.

▪ **La profession de la foi** est toujours incluse dans la célébration du sacrement de confirmation : c'est la reprise à son compte par le jeune chrétien de la foi qu'ont professée ses parents, parrain et marraine au jour de son baptême. Cette profession de foi se suffit à elle-même. Toutefois, rien n'empêche que le passage de l'adolescence continue à être signifié dans les paroisses et les aumôneries par un rite particulier qu'on peut appeler de divers noms : « renouvellement de la profession de foi » ou « engagement » ou « fête de la foi », etc.

On n'oubliera pas non plus que l'ensemble de la communauté chrétienne renouvelle sa profession de foi chaque année au cours de la veillée pascale, et on prendra soin d'y initier tous les chrétiens, en particulier les plus jeunes.

<sup>22</sup> CEC, n° 1233.

<sup>23</sup> Cf. CEC, n° 1307.

<sup>24</sup> S. Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, IIIe partie, q. 72, art. 8, ad 8m, cité dans CEC, n° 1308.

▪ La première communion sera toujours précédée par la réception du sacrement de réconciliation. Ce sacrement sera proposé à nouveau dans les dernières étapes de la préparation à la confirmation : « Pour recevoir la Confirmation il faut être en état de grâce. Il convient de recourir au sacrement de Pénitence pour être purifié en vue du don du Saint-Esprit<sup>25</sup>. »

#### 4.4 Du baptême à la confirmation et au-delà

##### 4.4.1. La confirmation, second volet du baptême et ordonnée à l'eucharistie

*« Dans le baptême, les néophytes reçoivent le pardon des péchés, l'adoption des fils de Dieu et le "caractère" du Christ, par lequel ils sont agrégés à l'Église et commencent à participer au sacerdoce de leur Sauveur (cf. 1 P 2, 5 et 9). Par le sacrement de confirmation, ceux qui sont nés à une vie nouvelle par le baptême reçoivent le Don ineffable, le Saint-Esprit lui-même. Ils sont pourvus par lui d'une force spéciale et, marqués du caractère de ce sacrement, ils sont unis plus parfaitement à l'Église et sont plus strictement obligés à répandre la foi et à la défendre par la parole et par l'action en vrais témoins du Christ. La confirmation, enfin, est tellement liée à l'eucharistie que les fidèles, déjà marqués du sceau du baptême et de celui de la confirmation, trouvent en recevant l'eucharistie leur insertion plénière dans le corps du Christ. »*

(S. Paul VI, Constitution apostolique *Divinae consortium naturæ*)

Si le baptême est une participation personnelle au mystère pascal de la mort et de la résurrection du Christ, la confirmation est une participation personnelle à la Pentecôte. Déjà à l'œuvre dans le baptême, l'Esprit Saint est reçu dans la confirmation comme le Don propre de Dieu. Comme le signifie en Occident la tradition de faire célébrer la confirmation par l'évêque qui en est le ministre originaire<sup>26</sup>, ce sacrement consacre le confirmé, prêtre, prophète et roi, et l'unit plus intimement à l'Église, « peuple messianique établi par le Christ [pour être] entre ses mains l'instrument de la rédemption de tous les hommes, lumière du monde et sel de la terre<sup>27</sup>. »

##### 4.4.2. La préparation à la confirmation

*« La préparation à la Confirmation doit viser à conduire le chrétien vers une union plus intime au Christ, vers une familiarité plus vive avec l'Esprit Saint, son action, ses dons et ses appels, afin de pouvoir mieux assumer les responsabilités apostoliques de la vie chrétienne. »*

(*Catéchisme de l'Église catholique*, n° 1309)

La catéchèse sur l'Esprit Saint prendra appui sur les textes les plus importants de l'Écriture : les annonces du don de l'Esprit dans l'Ancien Testament, en particulier *Nombres* 11, 24-29, *Joël* 3, 1, *Isaïe* 11, 1-3, *Jérémie* 31, 31-34, *Ézéchiel* 36, 24-28 ; les manifestations de l'Esprit dans la vie de Jésus (en particulier les récits du baptême et *Luc* 4, 16-22), la promesse de l'Esprit en *Jean* 14, 26 ; 15, 26 ; 16, 5-15), le fruit de l'Esprit en *Galates* 5, 22-23...

Dans cette préparation, on prendra en compte l'âge et la situation personnelle des confirmands et on insistera plus particulièrement sur les éléments suivants :

1/ *La rénovation des promesses du baptême* et *la profession de la foi catholique* qui précèdent le sacrement (rendant superflue, sauf utilisé pastorale relevée plus haut, la célébration d'une « profession de foi » séparée). On expliquera avec soin les promesses baptismales et les

<sup>25</sup> CEC, n° 1310.

<sup>26</sup> Cf. CEC, n° 1292 : « [La pratique] de l'Église latine exprime plus nettement la communion du nouveau chrétien avec son évêque, garant et serviteur de l'unité de son Église, de sa catholicité et de son apostolicité, et par là, le lien avec les origines apostoliques de l'Église du Christ. »

<sup>27</sup> *Lumen Gentium*, n° 9.

différents articles du Symbole, en insistant sur le fait qu'ils peuvent être professés parce qu'ils sont d'abord reçus.

2/ L'expérience personnelle de la *rencontre de Dieu* et du Christ ressuscité dans le silence et la prière. On insistera particulièrement sur la nature trinitaire de la prière chrétienne, prière au Père, par le Fils, dans l'Esprit. On aura soin de faire goûter la méditation de la Parole de Dieu et de faire découvrir le lien entre la prière personnelle et la prière liturgique. On veillera à ce que soient connues les prières fondamentales, en incluant des prières à l'Esprit-Saint telles que le *Viens Esprit Saint en nos cœurs* (séquence de Pentecôte) et le *Veni Creator*.

3/ La *vie sacramentelle*, et en particulier l'eucharistie dominicale et la réception régulière du sacrement de réconciliation.

4/ Le *témoignage* à rendre au Christ et à la vérité de l'Évangile par la parole et par les actes, sans craindre les contradictions et persécutions<sup>28</sup>.

▪ À l'approche de la confirmation, une *rencontre du groupe de préparation avec l'évêque* sera toujours organisée. Cette rencontre sera précédée par l'envoi à l'évêque d'une *lettre* personnelle donnant les grandes lignes de la vie et de la situation familiale du confirmand et exprimant les raisons qui lui font souhaiter recevoir le sacrement et la façon dont il veut traduire son statut de confirmé dans sa vie.

Cette lettre n'est pas un document administratif destiné à informer l'évêque sur le confirmand et sur sa famille : elle est importante d'abord pour le confirmand lui-même, qui doit y voir une étape spirituelle majeure dans la préparation au sacrement. On l'aidera donc à en faire l'occasion d'un acte de mémoire et d'action de grâce par une relecture des passages de Dieu dans sa vie, de manière à lui apprendre à la regarder comme une « histoire sainte ».

Si les confirmands sont jeunes, la lettre sera nécessairement plus sommaire. Mais rien n'empêche que des confirmés qui ont reçu tôt le sacrement se voient proposer quelques années plus tard d'écrire à nouveau à l'évêque une lettre plus développée où ils feront cette relecture et feront mention des engagements qu'ils comptent prendre.

▪ Qu'il s'agisse de confirmands ou de confirmés, on expliquera que la démarche d'écrire à l'évêque s'inscrit dans une relation de confiance envers lui comme successeur des apôtres et qu'ils peuvent compter sur sa discrétion absolue et sur une réponse personnelle.

## 4.5 L'Eucharistie, source et sommet de la vie chrétienne et ecclésiale

### 4.5.1. L'Eucharistie parachève notre appartenance au Christ et à l'Église

▪ « La Sainte Eucharistie achève l'initiation chrétienne. Ceux qui ont été élevés à la dignité du sacerdoce royal par le baptême et configurés plus profondément au Christ par la confirmation, ceux-là, par le moyen de l'Eucharistie, participent avec toute la communauté au sacrifice même du Seigneur<sup>29</sup>. »

Si « le rôle propre de la catéchèse est de montrer qui est Jésus-Christ, sa vie et son mystère, et de présenter la foi chrétienne comme une marche à la suite de sa Personne »<sup>30</sup>, c'est dès le début de la catéchèse que la participation à l'Eucharistie doit être présentée comme vitale, « source et sommet » de la vie chrétienne et ecclésiale : « Recevoir l'Eucharistie dans la communion porte comme fruit principal l'union intime au Christ Jésus. Le Seigneur dit en effet : "*Qui mange ma Chair et boit mon Sang demeure en moi et moi en lui*" (Jn 6,56). La vie en Christ trouve son

<sup>28</sup> Cf. *Éphésiens* 6, 13-17 : « Prenez l'armure de Dieu, afin de pouvoir résister au jour mauvais, et après avoir tout surmonté, rester debout ; soyez fermes, les reins ceints de la vérité, revêtus de la cuirasse de justice et les sandales aux pieds, prêts à annoncer l'Évangile de paix : et surtout, prenez le bouclier de la foi, par lequel vous pourrez éteindre tous les traits enflammés du Malin. Prenez aussi le casque du salut et le glaive de l'Esprit, qui est la Parole de Dieu. »

<sup>29</sup> CEC, n° 1522.

<sup>30</sup> TNOC.

fondement dans le banquet eucharistique : "*De même qu'envoyé par le Père, qui est vivant, moi, je vis par le Père, de même, celui qui me mange, vivra, lui aussi, par moi*" (Jn 6,57)<sup>31</sup>. »

- De même qu'il ne peut y avoir d'incorporation au Christ sans recevoir fréquemment l'Eucharistie, de même l'Eucharistie permet que se parachève notre incorporation à l'Église : « Ceux qui reçoivent l'Eucharistie sont unis plus étroitement au Christ. Par là même, le Christ les unit à tous les fidèles en un seul corps : l'Église. La communion renouvelle, fortifie, approfondit cette incorporation à l'Église déjà réalisée par le Baptême. Dans le Baptême nous avons été appelés à ne faire qu'un seul corps (cf. *1Co* 12,13). L'Eucharistie réalise cet appel<sup>32</sup>. »
- Enfin, notre incorporation à l'Église se déploie naturellement dans une attention concrète aux plus pauvres, sauf à devenir un contre-témoignage comme nous en avertit saint Jean Chrysostome : « *Tu as goûté au sang du Seigneur et tu ne reconnais pas même ton frère. Tu déshonores cette table même, en ne jugeant pas digne de partager ta nourriture celui qui a été jugé digne de prendre part à cette table. Dieu t'a libéré de tous tes péchés et t'y a invité. Et toi, pas même alors, tu n'es devenu plus miséricordieux !*<sup>33</sup> »

#### 4.5.2. La préparation à la « première des communions »

- La *préparation à la première communion* – ou plus précisément à la première des communions – suppose une catéchèse d'une durée suffisante et la participation régulière à la célébration eucharistique elle-même : celle-ci doit être favorisée dès l'âge de l'éveil de la foi, et présentée avec insistance comme essentielle pour la vie chrétienne. **Il serait tout à fait anormal d'envisager de faire faire leur première communion à des enfants qui ne vont jamais, ou très rarement, à la messe.**

On incitera les jeunes parents pratiquants à proposer à leurs amis et voisins non pratiquants d'emmener leurs enfants à la messe dominicale.

La *réception de la première communion* doit être le fruit d'un désir et d'une demande de l'enfant, et non une décision systématique correspondant à un niveau scolaire donné.

Comme déjà indiqué ci-dessus, elle sera toujours précédée de la réception du sacrement de réconciliation et d'une catéchèse adaptée, distincte de la catéchèse générale.

- Le but de la participation à l'assemblée dominicale est moins d'être des « chrétiens pratiquants » que des « chrétiens pratiqués », qui laissent Dieu conduire et façonner leur vie et faire d'eux les pierres vivantes de l'édifice spirituel qu'est l'Église (cf. *1 Pierre* 2, 5) : « La participation à la célébration commune de l'Eucharistie dominicale est un témoignage d'appartenance et de fidélité au Christ et à son Église. Les fidèles attestent par là leur communion dans la foi et la charité. Ils témoignent ensemble de la sainteté de Dieu et de leur espérance du Salut. Ils se réconfortent mutuellement sous la guidance de l'Esprit Saint<sup>34</sup>. »

#### 4.6 Après la confirmation et l'eucharistie

La « persévérance » du jeune chrétien qui a reçu les trois sacrements de l'initiation est un enjeu majeur. Dans les différents groupes d'aumônerie qui prendront le relais de la préparation à ces sacrements, on veillera particulièrement à développer :

1/ La conscience de l'*appartenance à l'Église* – en premier lieu la communauté paroissiale, mais aussi l'Église universelle, toujours plus grande que la communauté ou le mouvement dont

<sup>31</sup> CEC, n° 1391.

<sup>32</sup> CEC, n° 1396. Cf. *1 Co* 10, 16-17 : « *La coupe de bénédiction que nous bénissons n'est-elle pas communion au Sang du Christ ? Le pain que nous rompons, n'est-il pas communion au Corps du Christ ? Puisqu'il n'y a qu'un pain, à nous tous nous ne formons qu'un corps, car tous nous avons part à ce pain unique.* »

<sup>33</sup> S. Jean Chrysostome, *Homélie sur 1Co* 27,4.

<sup>34</sup> CEC, n° 2882.

on fait partie. Dans le diocèse de Blois, le sens de l'appartenance à l'Église sera favorisé par la participation des confirmés aux Journées diocésaines de la Jeunesse, et si possible aux pèlerinages à Lourdes ou à Taizé.

2/ L'appel à trouver sa place de disciple-missionnaire dans l'Église à travers un *engagement concret* pour aimer et servir, en particulier les plus pauvres.

3/ La familiarité avec *l'accompagnement spirituel* par un prêtre, une personne consacrée ou un(e) laïc expérimenté et digne de confiance.

4/ La *remise de soi à Dieu* pour ne pas le prendre à témoin de décisions prises sans Lui, mais apprendre de Lui à découvrir sa vocation à un état de vie déterminé. Dans ce but, des temps forts de retraite seront proposés chaque année par le diocèse pour aider au discernement personnel.